

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 juin 2015

OBJET :

**Extension du système de vidéo surveillance
Demande de subvention**

**Rapporteur : M LE MAIRE
Délibération n° 11**

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la vidéo-tranquillité, la municipalité a installé depuis 2008 vingt-trois caméras.

La poursuite de la sécurisation des sites identifiés comme sensibles conduit la ville à installer en 2015 une caméra supplémentaire rue Gilberte MONNE.

Le montant des travaux est évalué à 14 581,20 €.

Afin de financer ces travaux, une demande de subvention à hauteur de 5 832,48€ peut être sollicitée auprès de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (Acsé).

En effet, au sein de l'Acsé, a été créé un Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) destiné à financer la réalisation d'actions dans le cadre des plans de prévention de la délinquance et dans le cadre de la contractualisation mise en œuvre entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

Cette demande s'inscrit dans le cadre du FIPD attribué aux communes.

Les conditions d'attribution et de versement de la subvention sont contractualisées par une convention établie entre la ville d'Essey-lès-Nancy et l'Acsé.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission Urbanisme-Travaux-Voirie réunie le 10 juin 2015, il est proposé au Conseil Municipal :

- de solliciter une aide financière auprès de l'Acse au titre du FIPD,
- d'accepter les termes de la convention et d'autoriser le maire à la signer ainsi que toutes les pièces s'y rattachant.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte ces propositions.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 26 juin 2015.

Pour Extrait,

Le Maire,

Michel BREUILLE